



Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 26 novembre 2024



Présences

26 personnes présentes, dont 23 membres :

- Conseillers communaux : BINATO L., BUSINE Ph. (Bourgmestre), COLONVAL J., DELPORTE-DANDOIS M., GLOGOWSKI N., MATAGNE J.
- Citoyens : AELGOET M., BADOT L., CELANT J-M., CORONA-PIRET L., DEFACQZ Ch., DEFFONTAINE-DEURBROECK V., DETRAIT-DEMECKELEER M-C., DOGOT L., DUCHENE Ch., EECHAUDT L., FAIETA G., HENRY E., LALLEMAND K., MAHIEUX M., MICHAUX F., POSTIAU A., VAN DER MEIREN E.
- Administration communale : NEVEUX D.
- Fondation Rurale de Wallonie : LEMAIRE C., MAITRE A.

15 personnes excusées, dont 14 membres :

- Conseillers communaux : BLAIMONT F., DI MARIA T., HERMAN J. (Echevin), HOC F.
- Citoyens : COFFERNILS L., DEVILEZ W., DUJEU D., FERON O., FRIPPIAT Th., HEROLD S., ROMAIN S., SOUMILLON P., STAINIER B., TAYMANS F.
- SPW-DGARNE : NICODEME L.

7 membres absents :

- Citoyens : DECHAINOIS F., DEGRAUX V., GIULIANA P., GOSSELIN J-Y., LEDECQ Ph., MORAUX J-M., WEETS G.

Monsieur BUSINE, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants à la dernière réunion de sa mandature.

Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
2. Etat d'avancement des projets en convention Développement rural
3. Communications sur les projets du PCDR
4. Mise à l'honneur du Président de la CLDR
5. Divers

Power-point de présentation de la soirée disponible pour les membres de la CLDR sur www.odr-gerpinnes.be/pages/espace-cldr/reunions-cldr.html

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Les membres de la CLDR approuvent le compte-rendu de la réunion du 12 juin 2024 sans réserve.

2. Etat d'avancement des projets en convention Développement rural

Création d'ateliers ruraux à Gougnyes – fiche-projet 34 du premier PCDR : Le marché à été lancé afin de connaître les prix du marché. Les offres, ouvertes le 23/09/2024, sont 30% plus chères que l'estimation. Les phases 3 et 4 étaient estimées à 1.732.000€ TVAC de travaux en juin 2023 et les subsides plafonnés à

1.389.000€ (Développement rural et UREBA). Le prochain Collège devra étudier ce projet et prendre une décision, car, même si les subsides sont importants, ce sera un projet très coûteux qui impactera les finances communales.

Les membres s'interrogent :

- L'avant-projet a été présenté à la population en 2019, mais les besoins ont évolué, est-ce encore une infrastructure nécessaire ?
- Ce site en friche est un chancre à l'entrée du village, n'y aurait-il pas d'autres projets à y développer pour le village ? des logements, un parc.
- Quels sont les types de projets qui pourraient être développés sur ce site ? Le site se trouve en zone d'activité économique mixte au plan de secteur (artisanat, petite industrie).
- Ce site ne doit-il pas être dépollué ? Il est classifié suspicieux, l'assainissement n'est donc pas une obligation pour la création d'un atelier rural.

Aménagement de la salle des Guichoux à Joncret en Maison de village et aménagement des abords – fiches-projet 1.7 et 3.39 du PCDR : Les travaux d'aménagement de l'aire de jeux et du parking vont bientôt débiter. Les travaux de la salle sont toujours à l'arrêt depuis le recours introduit devant la justice de paix par le riverain en février 2024 ; il n'y a pas encore eu de jugement. La crainte est que l'entrepreneur demande une révision des prix en raison du report du chantier. La Commune espère pouvoir reprendre les travaux au printemps 2025.

Création d'une maison multiservices à Gerpinnes-centre – fiches-projet 2.12 et 3.4 du PCDR : L'auteur finalise le dossier projet (plans, cahier des charges, métrés) qu'il transmettra au SPW. La Commune pourra ensuite solliciter une convention-réalisation (subsides pour la réalisation des travaux).

Aménagement de la Place Léon Gonthier de Gerpinnes – fiche-projet 3.6 du PCDR : Le permis d'urbanisme a été obtenu le 05/11/2024, l'Administration communale va pouvoir finaliser le dossier projet et le transmettre au SPW. La Commune pourra ensuite solliciter une convention-réalisation pour la démolition du bâtiment Belfius et l'aménagement de ce nouvel espace.

Budget participatif 2022 – subvention Développement rural : Avancée des derniers projets à réaliser :

- Le projet de fruti-presse mobile a été réalisé en juillet 2024 par l'ASBL Frutival. La presse peut être louée par les citoyens et associations de Gerpinnes. Elle a déjà été louée par les Scouts et le Rotary.
- Le projet de skatepark a été réalisé en juillet 2024 à Acoz.
- En ce qui concerne la création de 3 itinéraires découvertes de nos villages dans la grande guerre par le Cercle d'histoire et de généalogie, les audios ont été enregistrés, le site web et les plaques QR codes sont réalisées. Il reste à finaliser le dossier d'autorisation pour le placement des plaques dans les villages et la vidéo de lancement du projet.



Aménagement de la Place d'Acoz – fiches-projet 3.17 du PCDR : La demande de convention-faisabilité pour ce projet a été réintroduite auprès de la nouvelle Ministre, il s'agit de la 4^e tentative. Il sera examiné lors de la session d'approbation d'octobre 2024.

3. Communications sur les projets du PCDR

Création d'un RAVeL entre Acoz et Mettet – fiche-projet 1.3 du PCDR : Le budget wallon PIMACI 2022-2024 a augmenté, la Commune bénéficiera donc de 771.000€ de subsides (+ 267.000€) pour la création des tronçons 2 et 3 entre Villers-Poterie et Gougnies vers Biesme. Les travaux sont estimés à 1 million d'euros. Le Conseil communal a approuvé le cahier des charges en septembre 2024 et le permis d'urbanisme a été obtenu le 05/11/2024. Le marché doit être attribué avant le 31/12/2024 pour répondre aux exigences d'octroi des subsides PIMACI ; ouverture des offres le 03/12. Les travaux sont espérés mi-2025. A l'endroit où la voie est occupée par l'ancienne maison du garde barrière, rue Sainte-Rolende, le RAVeL sera dévié sur la propriété voisine, la Commune ayant obtenu un droit de passage (signature devant notaire d'ici 15 jours).

Les membres demandent :

- L'estimation étant récente, il ne devrait pas y avoir de surprise à l'ouverture des offres.
- La gestion du RAVeL est communal. Infrabel a cédé la voirie à la Région wallonne, qui la met à disposition de la Commune.
- Le pont de la rue Lucien François sera démonté et un nouveau pont en béton sera construit. Cela fait l'objet d'un autre marché de travaux, non subsidié. Même si on est revenu à la situation initiale en retirant les remblais, il était très difficile de le renforcer. Plusieurs bureaux d'études ont réalisé des études.
- Il existe une volonté de la Commune de Mettet, mais, pour l'instant, la Commune travaille au tronçon entre Mettet et Florennes. Ce sera un projet compliqué car il y a plusieurs ouvrages d'art et des portions de la voie entre Biesme et Mettet ont été vendues à des privés, ce qui nécessitera son rachat.
- En ce qui concerne le projet vers Gerpinnes, la Commune a rencontré récemment le propriétaire du tronçon traversant Gerpinnes, du pont de la rue Caramin à la rue A. Dancart, en vue d'aborder la réflexion pour pouvoir laisser passer le RAVeL à cet endroit tout en rencontrant les exigences du propriétaire (éventuellement une section de tunnel). Fiche-projet 2.6 – **Prolongation du RAVeL jusqu'au centre-ville de Gerpinnes.**



Création d'une place centrale à Villers-Poterie – fiche-projet 2.4 du PCDR : La Commune est en contact avec la nouvelle propriétaire (héritière au décès de son père). Elle ne sait pas encore ce qu'elle va faire des bâtiments (classés) et des terrains à bâtir (en zone d'intérêt paysager, à proximité d'un bâtiment classé et

pour partie en zone inondable). L'estimation de la valeur vénale du terrain établie par le comité d'acquisition et proposée anciennement au propriétaire ne lui convenait pas à l'époque.

Protection des milieux naturels – fiche-projet R.2 du PCDR :

La Commune a obtenu 12.000€ de subsides (plafond) via l'appel à projets BiodiverCité 2023 pour :

1. Entretien du Jardin Naturel Pilote et sensibilisation au jardin nature : projet réalisé.
2. Journée de l'arbre 2024 : projet réalisé le 24/11 à Gougny (distribution de plants, stand sur la mare de Gougny, plantation de l'arbre de naissance et animations).
3. Réhabilitation de la mare pédagogique de l'école de Gougny : projet réalisé.

La Commune a obtenu 11.500€ de subsides via l'appel à projets BiodiverCité 2024 pour :

1. Trognés Gerpinnoises n°1 (plantation d'une centaine de Trognés à Villers-Poterie avec l'ASBL Terra Nostra, conférence et contenus didactiques).
2. Aménagement pour la faune – martinet noir (placement de nichoirs à Acoz, Gougny et Villers-Poterie en collaboration avec les écoles).
3. Aménagement pour la faune – cincle plongeur (installation de nichoirs sous les ponts du ruisseau d'Hanzinne en collaboration avec le Contrat Rivière).
4. Plantations pour les mares au Jardin Naturel Pilote et à l'école de Gougny.
5. Lutte contre les espèces envahissantes – renouée du Japon (pulvérisation de différents spots).
6. Création de vareuses pour les bénévoles de GerpiNature et réalisation de bâches pour les stands d'animations : projet réalisé.
7. Journée de l'arbre 2025 (distributions de plants et animations).

Concernant la renouée du Japon, la lutte se fait avec une injection dans la tige. Un membre signale que c'est une espèce qui étouffe les ronces et qu'il y en a vraiment beaucoup à l'orée du Bois de Dordolot à Acoz. Les spots peuvent être signalés au service environnement. La DNF gère les bois communaux, le Service travaux traite le RAVeL et les chemins et le service environnement peut sensibiliser les propriétaires privés.

Développement des services et activités seniors – fiche-projet R.13 du PCDR :

1. **Adhésion de la Commune au label « Ville Amie des Aînés »** de l'OMS. Décision du Conseil communal de février 2024 sur demande du Conseil Consultatif des Seniors. Une VADA est une ville, un village, une commune, un territoire qui se base sur les principes du « vieillissement actif ». Un diagnostic de terrain a été réalisé par l'Observatoire de la Santé du Hainaut de manière à identifier les besoins en vue de l'élaboration d'un plan d'actions. Prochainement, comité de pilotage sera mis en place pour travailler principalement sur la thématique de la Mobilité.
2. **Renouvellement du conseil consultatif des seniors**, les candidatures sont attendues pour le 31 décembre 2024. Le Président, Monsieur DEFACQZ, Président du CCS, ajoute que le conseil organise de nombreuses activités et collabore avec le conseil consultatif des enfants et le conseil consultatif des jeunes.

Entretien et promotion des sentiers – fiche-projet R.21 du PCDR : La Commune a adhéré à un service proposé par la Province de Hainaut. Depuis juillet 2024, le service cartographie de la Province dresse un inventaire de terrain complet des routes, chemins et sentiers afin de comparer la situation existante avec celle de l'Atlas des voiries vicinales de 1841 (consultable sur le site WalOnMap). A ce jour, les 2/3 du territoire ont été repérés : situation, photo, type de revêtement et largeur. Par la suite, la Commune devra étudier les modifications sur base du plan cadastral (certains sentiers repris dans l'Atlas ont été supprimés légalement,

d'autres ont été rachetés par des privés etc.). Ce travail permettra ensuite de dresser l'état de chacune de ses voiries et de pouvoir agir dans le cadre du plan de mobilité.



Développement du Syndicat d'Initiative – fiche-projet R.26 du PCDR : Le Syndicat d'Initiative recherche des bénévoles pour mener ses activités.

4. Mise à l'honneur du Président de la CLDR

La FRW expose des archives de la CLDR pour faire un retour sur les 18 ans de Présidence de Monsieur Philippe BUSINE. Le Président commente celles-ci.

- Président de la CLDR depuis mai 2007, après son élection comme Bourgmestre aux élections communales d'octobre 2006.
- Le projet d'aménagement de la Place de Joncret et la réalisation d'un cheminement piéton rue JJ. Piret était en cours. Quelques modifications ont été apportées au plan avant que le projet ne soit présenté aux riverains en octobre 2008. Ce projet a été réalisé en 2010.
- La Commune avait fait l'acquisition des ateliers Marcelle de Gougnyes. En 2010, le hangar existant et ses annexes ont été démolis. Deux auteurs ont déjà travaillé sur le projet de création d'ateliers ruraux, qui a été présenté à la population en octobre 2019 et qui pose toujours question aujourd'hui.
- La Place de Gougnyes, la Grand Route et la rue de l'Escuchau ont été aménagées en 2016. Il s'agit du premier espace partagé créé sur l'entité.
- Deux espaces publics ont été aménagés à Villers-Poterie en 2017, la Placette du Baty et la Place du Monument.
- Des visites ont été organisées avec la CLDR : la visite des Ateliers ruraux de Bertogne et Bertrix en 2009 qui ont permis d'adapter le projet de Gougnyes, la visite des projets menés dans le cadre du PCDR de la Commune d'Anhée en 2011 et la découverte de deux projets du GAL en 2011.



- Elaboration de la nouvelle ODR depuis 2013. Il était très intéressant d'aller à la rencontre des citoyens, de laisser libre cours aux idées et aux projets. Beaucoup d'idées sont intéressantes. Monsieur BUSINE regrette que dans la société actuelle, y a souvent peu de citoyens qui viennent donner leur avis et que l'intérêt général se perde.



- Plusieurs projets du PCDR approuvés par le Gouvernement wallon de 2017-2027 ont déjà été réalisés ou sont en cours. Le Covid a entraîné l'arrêt ou le retard de plusieurs dossiers. Monsieur BUSINE se réjouit de ses beaux projets communaux, qu'il faudra faire aboutir. Les inondations sont maintenant une préoccupation de la Région wallonne qui octroie des moyens financiers. Il regrette la lenteur du projet de rénovation de la Maison communale, dont un permis a été obtenu pour une partie des travaux, mais où les exigences sont grandes. A l'avenir, les subsides seront probablement plus difficiles à obtenir et les types de projets éligibles seront restreints.

Monsieur Busine conclut en disant que l'ODR, le PCDR et la CLDR ont été de très belles expériences et il remercie les membres de la CLDR pour leur participation.

5. Divers

Future Présidence de la CLDR : Monsieur Julien MATAGNE, a été élu Bourgmestre aux élections d'octobre 2024. Il sera en charge du Développement rural et, de surcroît, le prochain Président de la CLDR. Il énonce les principales compétences des membres du futur Collège. La création d'un local pour les scouts et d'un lieu d'accueil pour les camps, sera pour lui, un projet prioritaire.

Recomposition de la CLDR : La CLDR doit être recomposée sur base du résultat des élections communales.

- Désignation par le Conseil des représentants du Conseil communal (1/4 max.),
- Deux membres citoyens ont été élus Conseillers communaux, ils devront être désignés comme représentants du Conseil.
- 4 représentants politiques n'ont pas été réélus, dont 2 qui étaient membres citoyens avant de devenir Conseillers communaux. La CLDR demande à ce que ces 4 personnes soient interrogées et que, si elles le

souhaitent, elles restent membres de la CLDR, en tant que membres citoyens.

- Pour les 32 membres citoyens, il n'y a pas de changement. Des membres réagissent sur le manque de participation de certains membres et la CLDR demande à ce que ces personnes soient interrogées sur leurs intentions. Les modalités de démission des membres sont précisées dans le Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR, établi par un arrêté ministériel.
- Il y a actuellement 2 citoyens dans la réserve de candidatures. L'une des candidatures ne semble pas être soutenue par les membres de la CLDR. Les membres connaissent d'autres personnes intéressées, à qui ils transmettront le formulaire de candidature. La CLDR propose l'admission de ces citoyens souhaitant s'impliquer au sein de la CLDR.

Prochaine réunion de la CLDR en janvier ou février 2025 pour l'élaboration du rapport annuel 2024.

Elaboration du prochain PCDR : Un membre demande les modalités pour pouvoir élaborer un nouveau PCDR après 2027. Le Conseil communal doit prendre une décision de principe de mener une Opération de Développement Rural et, s'il le souhaite, solliciter l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie auprès de la Ministre. La CLDR s'est prononcée récemment en faveur de l'élaboration d'un troisième PCDR dès 2028 (PV du 5 mars 2024). Il est proposé de transmettre aux nouveaux élus **l'avis de la CLDR concernant les projets du PCDR 2017-2027 à inscrire dans le futur programme stratégique transversal 2024-2029.**

Rénovation de la Maison communale : Un permis d'urbanisme a été obtenu pour la réalisation d'une partie des travaux. Monsieur BUSINE confie son regret de ne pas avoir réussi à finaliser ce dossier, en raison de la lenteur administrative et des exigences pour la sauvegarde de ce Patrimoine.

Monsieur BUSINE, Bourgmestre et Président de la CLDR, conclut la réunion et invite les membres à partager le verre de la convivialité.

Le Président est applaudi par l'Assemblée.

Céline LEMAIRE et Anne MAITRE,
Fondation Rurale de Wallonie